

HALTE GARDERIE associative à gestion parentale « Nos chérubins »

Pôle Petite enfance de Mordelles

PROJET D'ETABLISSEMENT



SOMMAIRE :

Préambule

1/ LE GESTIONNAIRE

1-1- Type d'équipement

1-2- Modalités d'accueil et public accueilli

2 / PROJET SOCIAL

2-1- Les caractéristiques du territoire

2-2- Le positionnement de la halte garderie

2-3- Les valeurs de la halte garderie

3/ PRESENTATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

3-1- L'équipe éducative

3-2- La direction

3-3- Autres intervenants partenaires

4/ LA PLACE DES FAMILLES

5/ LES PARTENAIRES DE LA HALTE GARDERIE

5-1- Les autres structures « Petite enfance »

5-2- Les partenaires institutionnels et financiers

5-3- Les autres partenaires

6/ MODALITES DE GESTION DES CONFLITS

7/ LE PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

ANNEXES

PREAMBULE :

Créée en 1986 à l'initiative de parents, la halte garderie à gestion parentale « Nos chérubins » est une structure associative loi 1901.

Initialement hébergée dans les locaux face à la Mairie de Mordelles, la structure accueille 16 enfants ; d'abord en demi journées, puis évolue en proposant des journées complètes.

En 2006, la halte garderie est intégrée dans un projet « Petite enfance » sur le territoire de Mordelles. Réunissant tous les acteurs de la petite enfance, un multi accueil, un jardin d'enfants, et une ludothèque, gérées par le CIAS ; la protection maternelle et infantile, le relais assistante maternelle, l'association des assistantes maternelles et la Halte garderie « Nos chérubins », le pôle petite enfance prend toute sa dimension. Ce déménagement est l'occasion pour la halte garderie de faire évoluer son offre d'accueil aux familles. Elle voit son agrément passé de 16 à 18 enfants en 2006, et ouvre 4 jours par semaine en journée continue (du mardi au vendredi) de 08h30 à 18h.

Fréquentée longtemps par des familles dont au moins, un des parents n'exerçait pas d'activité professionnelle, la halte garderie était un lieu où les parents se dégageaient du temps pour eux et permettait une socialisation en douceur de leur enfant avant d'intégrer l'école.

Aujourd'hui le service répond à une multitude de demandes, à savoir des parents qui exercent une activité professionnelle et qui choisissent le mode de garde collectif, des familles intégrées dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle, et pour d'autres une lieu de socialisation de leur enfant.

En 2004, les exigences des financeurs ont évolué, le gestionnaire doit répondre à ces exigences et aux complexités qui sont la prestation de service unique, les réglementations diverses, l'accueil de familles « vulnérables »... La gestion d'un établissement petite enfance demande de professionnaliser sa gestion administrative, financière et sur la fonction d'employeur.

C'est pourquoi lors de l'assemblée générale du 15 Mai 2012, les adhérents ont décidé de faire évoluer l'agrément de l'établissement vers un agrément d'accueil collectif, et de s'assurer du concours d'un professionnel de la petite enfance sur une fonction de direction.

En 2017, toujours afin de faciliter la vie des familles, l'association décide d'ouvrir la halte garderie à partir de 08h15 afin de permettre à celles-ci d'utiliser les transports en commun pour aller à Rennes.

En 2021, toujours pour répondre au plus près des besoins des familles, il est voté lors de l'assemblée générale une nouvelle évolution des horaires d'accueil, qui passe de 08h15 à 18h à 07h30 à 18h.

Le projet d'établissement résulte d'une collaboration « parents / professionnels », ce qui en constitue une richesse. Ensemble nous avons défini « le cœur » de la halte garderie, c'est à ce moment là que nous avons construit le quotidien des enfants.

Si la halte garderie est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants, elle est aussi un espace de convivialité et de lien social pour les parents.

Ce projet est animé par des valeurs communes et partagées, comme le respect de chacun, la bienveillance, la solidarité, la démarche participative et la reconnaissance du parent comme premier éducateur de son enfant.

1/ LE GESTIONNAIRE

1- 1 – Type d'équipement :

Nom	Halte garderie associative à gestion parentale « Nos chérubins »
Adresse	Pole petite enfance 6 Route de Cintré 35310 MORDELLES
Téléphone / Mail	02.99.85.17.17 / 06.41.01.74.07 contact@noscherubins.fr
Capacité d'accueil	Agrément de 18 places
Age des enfants accueillis	De 2 mois et demi à 6 ans
Tarifification	Selon les revenus et la composition familiale (Barème CNAF appliqué)

Hébergée dans des locaux rénovés, la halte garderie dispose de locaux adaptés à l'accueil du jeune enfant.

La structure dispose :

- d'un vestiaire avec table à langer pour les enfants
- d'une pièce de vie comprenant plusieurs espace d'activités et d'éveil
- une salle de repas
- une cuisine
- une salle de change avec plans de change, baignoire et point d'eau adapté aux enfants, ainsi qu'un espace sanitaire comprenant 3 toilettes.
- 3 chambres
- un espace extérieur avec terrasse et jardinet
- une salle d'activités et une salle de motricité sont communes à tous les partenaires hébergés au sein du pôle petite enfance.

1 – 2 – Modalités d'accueil et public accueilli :

La halte garderie est ouverte de 07h30 à 18h du Lundi au Vendredi.

Capacité d'accueil :

La halte garderie dispose d'un agrément d'accueil de 18 places par jour. Conformément à l'article R-2324-27 du code de la Santé Publique, la capacité d'accueil de la halte garderie peut être portée à 19 places certains jours dans la limite d'un taux d'occupation hebdomadaire ne dépassant pas 100%.

Une place est réservée à l'accueil d'urgence.

Prestations d'accueil proposées :

- L'accueil occasionnel : il s'agit de répondre à des besoins connus à l'avance mais se déroulant de façon ponctuelle et non récurrente. L'accueil occasionnel est formalisé par un contrat d'accueil.
- L'accueil régulier : il s'agit de répondre à des besoins connus à l'avance et récurrents. L'accueil régulier comme l'accueil occasionnel, fait l'objet d'un contrat d'accueil.
- L'accueil d'urgence : il s'agit de répondre à un besoin d'accueil imprévu, qui ne peut être anticipé et qui peut revêtir un caractère exceptionnel.

Public accueilli :

La halte garderie accueille tous les enfants âgés de 2 mois et ½ à 6 ans, de familles vivant sur les communes de Mordelles, Chavagne et Bréal sous Montfort.

Aucune condition d'activité professionnelle ou assimilée, des parents ou du parent unique n'est exigée, ni aucune condition de revenus.

- L'accueil d'enfant en situation de handicap ou maladie chronique :

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique s'effectue dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé, centré sur l'enfant, ses besoins et ses potentiels. Le PAI est établi entre la structure, la famille et le médecin référent de l'enfant. Il fait l'objet d'un échange entre la halte garderie et la famille, afin d'évaluer les besoins spécifiques de l'enfant, et la charge de travail supplémentaire occasionnée. Cela permet aux parents d'exprimer leurs éventuelles inquiétudes et questionnements.

La halte garderie est un lieu d'intégration social tant pour l'enfant que pour ses parents. C'est un enrichissement pour toutes les familles et un vecteur de tolérance.

2 / PROJET SOCIAL

2 – 1 – Caractéristiques du territoire :

– Géographiques :

Située à 12kms à l'ouest de Rennes, la commune de Mordelles compte aujourd'hui un peu plus de 7400 habitants. Elle est une porte d'entrée de l'agglomération rennaise et membre de la communauté de Rennes Métropole.

Le territoire communal est traversé par plusieurs voies majeures : la route de Lorient, la route de l'Hermitage et la route de Le Rheu. Le réseau de bus est centralisé à partir de Rennes et dessert Mordelles de manière régulière (30mn de trajet environ).

– Démographiques :

Mordelles est une commune dont la population a fortement évolué ces 10 dernières années. En effet , entre 1999 et 2008, la population de Mordelles a augmenté de 20% (croissance d'environ 2% par an). Par ailleurs, le programme d'urbanisation de la commune ambitionne de maintenir un rythme soutenu de logements pour garantir une croissance de la population d'environ 100 habitants par an, en intégrant une part importante de logements sociaux (30% des logements en 2008). Deux lotissements sont d'ailleurs en cours de création actuellement.

Selon les derniers recensements, la structure d'âge de la population Mordellaise majoritairement représentée est les 30-59 ans, suivi des – de 30 ans. Les couples avec enfants représentent un peu moins de la moitié des ménages Mordellais. Le nombre de naissances est en évolution depuis 2009.

La catégorie socio professionnelle la plus représentée dans la catégorie des 25-54 ans est celle des employés, suivi de celles des professions intermédiaires puis celle des ouvriers. La taux d'activité des femmes de 25-54 ans est très élevé et près de la moitié de celles-ci travaillent à temps partiel.

Le développement qu'a connu la commune de Mordelles ces 10 dernières années a attiré de nombreuses familles qui ont fait émerger de nouveaux besoins, notamment en matière de garde d'enfants. Cela a conduit les élus de la commune à développer l'offre petite enfance en créant un multi accueil intercommunal géré par le centre communal d'action sociale à l'Ouest de Rennes, et en construisant un Pole petite enfance, regroupant l'ensemble des services petite enfance de la commune et du territoire :

- Un multi accueil intercommunal de 20 places
- Une halte garderie associative de 18 places
- Une ludothèque
- Un relais intercommunal parents – assistantes maternelles
- Un service de PMI
- Un point rencontre pour l'association d'assistantes maternelles
- Une micro crèche de 10 places

– Les autres structures petite enfance du territoire :

Autour de Mordelles, d'autres services petite enfance existe :

- Une halte garderie parentale de 20 places située à l'Hermitage

- Une crèche associative « Les p'tits loups » de 20 places située à Le Rheu
- Un multi accueil intercommunal « Chrysalide » de 40 places situé à Le Rheu
- Un multi accueil intercommunal de 12 places à Vezin le Coquet

2 – 2 – Le positionnement de la halte-garderie :

Depuis 2015, à la demande de Mr Le Maire de Mordelles, seuls les enfants dont les communes participent aux financements sont accueillis. La halte-garderie est ouverte aux enfants des communes de Mordelles, Chavagne et Bréal sous Montfort, et cela sans que soit établi un tarif différencié pour les familles « non Mordellaises ».

En 2018, la convention de financement avec les communes partenaires, répartissait les places de la manière suivante : 14 places financées par la commune de Mordelles, 2 par Bréal sous Montfort et 1 par Chavagne. Une place restait non financée.

Depuis 2020, face aux demandes et au taux d'occupation de chaque commune, la répartition a évolué en 12,5 places financées par la commune de Mordelles, 3 par la communauté de communes de Brocéliande et 1,5 par la commune de Chavagne. La 18ème place n'est toujours pas financée.

Nous constatons que les besoins et les demandes des familles ont évolué ces dernières années :

- une fréquentation à la demi-journées avec repas compris
- une fréquentation à la journée
- une fréquentation répondant à un mode d'accueil pour des familles ne trouvant pas d'autres modes de garde
- une fréquentation d'enfants accueillis en complément d'un accueil chez une assistante maternelle, par choix des parents ou non.

Les familles sont de plus en plus nombreuses à demander une régularité dans l'accueil de l'enfant dans l'intérêt de celui-ci.

3/ PRESENTATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

La halte garderie est composée d'une équipe pluridisciplinaire. La composition fait référence à l'arrêté de Décembre 2000, relatif au personnel des établissements d'accueil de jeunes enfants et au code de la Santé Publique, modifié par le décret du 07 Juin 2010.

La halte garderie étant ouverte de 07h30 à 18h, cinq jours par semaine, les heures d'encadrement sont de 52h30 hebdomadaire.

La halte garderie a fait le choix que le taux d'encadrement des enfants soit plus élevé que ce qu'impose les différents décrets régissant ce taux, et ce dans l'intérêt des enfants et de l'équipe.

7

3-1- L'équipe éducative et technique :

L'équipe éducative est composée de :

- Deux éducatrices de jeunes enfants à temps plein
- Une auxiliaire de puériculture à temps plein
- Trois assistantes petite enfance à temps plein
- Un agent de cuisine à temps partiel (16h/semaine)

Les missions de chacune sont décrites dans leur fiche de poste respectives et disponibles sur simple demande auprès de la direction. (Cf. Annexe 2)

La halte-garderie s'inscrit comme un lieu de formation et d'apprentissage pour les futurs professionnels de la petite enfance. Elle accueille régulièrement des stagiaires en formation qualifiante mais également des élèves de 3ème souhaitant découvrir les métiers de la petite enfance.

3-2- La direction

La fonction de direction de la halte-garderie « Nos chérubins » est assurée par une professionnelle titulaire du diplôme d'état d'infirmière et disposant d'une expérience dans la petite enfance. Le temps administratif pour exercer cette fonction est de 30H par semaine.

Les missions de la directrice, précisées dans sa fiche de poste, sont la mise en œuvre du projet d'établissement, la gestion des ressources humaines, la gestion financière et la coordination avec les différents partenaires . Certaines de ces missions sont à mettre en œuvre en collaboration avec les différents membres du bureau de l'association.

Lorsque la directrice est absente, la continuité de la fonction de direction est assurée par une salariée de l'équipe éducative. Actuellement, cette fonction est assurée par une assistante éducatrice ayant une expérience de plusieurs années au poste de directrice adjointe de micro crèche.

Des modalités permettant d'assurer ce relais sont mises en place :

- Classeur de transmissions / liaison entre la direction et l'équipe éducative
- Un accès au planning de l'équipe ainsi qu'aux candidatures en cas de nécessité de remplacement
- Classeur de protocoles
- Accès aux informations des familles via le logiciel de gestion
- Classeur regroupant les informations nécessaires soit :
 - Les coordonnées des membres du bureau
 - Les coordonnées des services techniques, et des partenaires (PMI, Mairies, CAF....)
 - Les coordonnées personnelles de la directrice

3-3- Autres intervenants partenaires

L'entretien des locaux est assuré par un agent d'entretien mis à disposition par la municipalité de Mordelles.

La gestion comptable, et certains éléments de la gestion RH sont gérés par un cabinet comptable extérieur. (CAPEOS)

Ressources financières :

- Caisse d'allocations familiales via la prestation de service unique / MSA pour les familles du régime agricole
- Subventions municipales
- Participation des familles
- Subvention du conseil départemental (sous conditions)
- Subventions d'État (sous conditions)

Réglementations de référence :

La halte garderie évolue dans un cadre réglementaire général de l'accueil de la petite enfance.

Textes relatifs à la réglementation et au fonctionnement des établissements et services d'accueil non permanent des enfants de moins de six ans.

- Articles L. 2324-1 à 2324-4 et R.2324-16 à R.2324-48 du Code de la Santé Publique
- Décret n° 2007-230 du 20 Février 2007
- Décret n° 2010-613 du 07 Juin 2010 venant compléter et remplacer le précédent décret n° 2007-230 du 20 Février 2007
- Arrêté du 26 Décembre 2000 relatif aux personnels des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans
- Décret n° 2021-1131 du 30 Août 2021 relatifs aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeunes enfant.

4/ LA PLACE DES FAMILLES

Au niveau de la vie associative :

Dès le premier accueil, les familles sont informées du fonctionnement de l'association et sont amenés à découvrir ensuite progressivement lors de temps d'échanges formels (type réunion, assemblée générale) ou informels (discussions entre parents) , les différents postes qui existent au sein des instances décisionnaires (bureau, conseil d'administration).

Les parents membres des instances décisionnaires sont en majorité des parents adhérents et utilisateurs de la halte-garderie. Mais ces instances sont également ouvertes à toute personne désireuse de s'investir (anciens parents, grands-parents ou autre...).

Le bureau gère l'établissement petite enfance en relation avec la directrice sur la base d'une coresponsabilité : responsabilité politique et juridique des membres de l'association et responsabilité technique de la directrice.

La gestion de la structure :

La halte-garderie est une association de parents gestionnaires. Elle est organisée autour d'instances d'informations, de réflexions et de prises de décisions.

- L'assemblée générale annuelle où sont invités l'ensemble des familles, le personnel et les partenaires : Municipalités, CAF, Conseil de gestion.
- Le conseil d'administration se réunit une fois par trimestre en présence de la directrice à la demande de celui-ci.
- Le bureau se réunit une fois par mois en présence de la directrice. Elle assiste à chaque réunion du bureau. Elle rend compte du fonctionnement de la halte-garderie auprès de celui-ci. Elle réalise notamment pour cela des observations afin d'analyser et de faire évoluer les pratiques professionnelles. Une réflexion permanente sur l'évolution de la structure et ses besoins est ainsi garantie. Il comprend au minimum un président, un trésorier et un secrétaire.

Chaque famille est invitée à s'inscrire dans une fonction en fonction de ses possibilités, de ses disponibilités et de son envie. Chaque fonction est doublée par un ancien parent élu afin d'effectuer une passation.

Au niveau de la vie de l'établissement :

L'agrément d'accueil collectif implique que les parents ne sont plus comptabilisés dans le taux d'encadrement des enfants. Ils ne sont donc plus tenus d'assurer des permanences mensuelles, mais leur participation reste nécessaire au bon fonctionnement et au dynamisme de la halte-garderie.

Ce sont les parents qui choisissent leur place, leur implication selon leurs disponibilités et leurs envies, que ce soit au sein des instances décisionnaires ou au sein des diverses missions utiles à leur structure.

Les parents ont le temps de trouver leur place. Il leur est possible de ne pas s'impliquer tout de suite s'ils ne sont pas prêts ou n'en ont pas le désir immédiat.

Les parents peuvent également passer du temps au sein de la halte-garderie auprès des adultes et des autres enfants, animer et participer aux activités mises en place pour les enfants et mettre à profit leur compétence dans différents domaines (animation, musique, peinture...).

La halte-garderie est également un lieu convivial de rencontre pour les parents (boire un café, discuter, allaiter...). Des temps conviviaux sont organisés pour permettre à ceux-ci de se rencontrer (fêtes de fin d'année, vœux, galette des rois...).

5/ LES PARTENAIRES DE LA HALTE GARDERIE

5-1- Les partenaires institutionnels et financiers :

- La Caisse d'Allocation Familiales d'Ille et Vilaine apporte un soutien financier majeur via le versement de la prestation de service unique et certaines aides exceptionnelles à l'investissement, ainsi qu'un soutien technique dans la mise en place de la réglementation PSU
- La commune de Mordelles octroie chaque année une subvention de fonctionnement à la halte-garderie et met à disposition de l'association de l'équipement, les locaux et le personnel d'entretien.
- La commune de Chavagne et la Communauté de Communes de Brocéliande soutiennent également la halte-garderie par le biais de subventions de fonctionnement.
- La Conseil Départemental 35, organisme de tutelle des EAJE valide et contrôle le fonctionnement des établissements conformément à la réglementation nationale et peut apporter sous certaines conditions, une aide financière ponctuelle.
- Pôle emploi diffuse les offres d'emploi transmis par la halte-garderie et lui adresse les candidatures potentielles. La halte-garderie informe son conseiller référent des contacts et des résultats des entretiens passées avec les candidats.

5-2 - Les autres partenaires :

- Le multi accueil du Pôle petite enfance de Mordelles géré par le CIAS
- La Protection Maternelle et Infantile
- Les centres de formation pour les métiers de la petite enfance
- Le syndicat SNAECISO qui apporte une aide juridique en lien avec la convention collective appliquée
- La bibliothèque / médiathèque municipale de Mordelles

6/ MODALITES DE GESTION DES CONFLITS

Aucun conflit ou attitude irrespectueuse adopté par les parents entre eux ne sera toléré au sein de la halte-garderie. En cas d'incident, les professionnels rappelleront cette règle aux parents concernés, qui devront être en mesure de se contenir ou de quitter le lieu.

D'une manière générale, si des conflits surviennent entre parents, ou entre salariés et parents, l'association mettra en place un temps de discussion, hors présence des enfants et dans un espace neutre, pour tenter de résoudre la situation conflictuelle, dans le respect de chacun.

Les conflits entre professionnels seront traités dans un premier temps par la directrice, qui en informera les membres du bureau, puis dans un second temps par le bureau si nécessaire.

Tout conflit devra être géré dans le respect de chacun, dans la bienveillance et dans l'intérêt de l'enfant.

7/ LE PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

« L'enfant est le constructeur de l'homme et il n'existe pas d'homme qui n'est été formé par l'enfant qu'il a été » *Maria Montessori*

Projet éducatif :

I – Valeurs éducatives :

– La bienveillance

« La bienveillance est la capacité à se montrer indulgent, gentil et attentionné envers autrui d'une manière désintéressée et compréhensive » Larousse.

Le principe de la bienveillance est de placer l'être humain au centre de la relation.

L'enfant est un être humain en construction, il faut donc adapter sa place au centre de la relation bienveillante.

Traiter « l'autre » avec bienveillance permet à l'enfant de gagner en confiance en lui, de croire en ses capacités en étant reconnu en tant qu'individu.

En transmettant la bienveillance comme mécanisme de fonctionnement quotidien, les enfants sont capables d'écoute, de partage et d'empathie. Cela améliore leur socialisation à l'autre et leur capacité d'apprendre.

L'adulte est un référent, un guide. Son rôle est simple mais précis : L'adulte accompagne l'enfant jusqu'à la porte des savoirs, lui confie la clé et lui laisse le soin de l'ouvrir lorsqu'il est prêt.

En respectant le rythme de l'enfant, celui-ci prend le temps de grandir, d'aiguiser sa curiosité et donc d'apprendre. L'adulte n'est pas là pour prendre la décision à la place de l'enfant mais plutôt pour le conduire sur la réflexion de sa propre décision.

– L'autonomie de l'enfant :

L'autonomie est la faculté de se déterminer par soi-même, de choisir, d'agir librement.

L'autonomie permet à un enfant de se débrouiller au quotidien, de devenir de plus en plus indépendant et de pouvoir prendre ses propres décisions. Devenir autonome c'est acquérir peu à peu une sorte de contrôle sur soi-même et sur sa vie.

C'est un élément essentiel de la confiance en soi. Pour ce faire l'enfant a besoin du regard bienveillant de l'adulte pour l'accompagner dans cette quête de l'autonomie.

Afin de favoriser cette quête, l'adulte devra l'encourager, stimuler sa curiosité, lui confier des « missions » à la hauteur de ses capacités, le laisser faire des choix, lui laisser le temps, être positif et ne pas être dans le jugement.

Projet pédagogique :

I – Les objectifs :

- Accueillir l'enfant de 2 mois et demi à 6 ans, et sa famille, en tant qu'individus, dans le respect de leurs cultures, de leurs origines et de leurs sensibilités.
- Favoriser le bon développement de l'enfant en étant à l'écoute de ses besoins physiques, physiologiques, psychiques et affectifs, et en y répondant.
- Favoriser l'estime et la confiance en soi de l'enfant en l'accompagnant vers l'autonomie sous le regard bienveillant de l'adulte.
- Être à l'écoute des besoins des parents et être disponible pour leur apporter un accompagnement à leur parentalité et des conseils.

La halte-garderie remplit ces objectifs en se basant sur une des valeurs essentielles à notre travail, la bienveillance. L'équipe pédagogique met en place des actions dont le seul but est de promouvoir l'intérêt de l'enfant.

II – La vie à la halte-garderie :

Les objectifs de la halte-garderie s'appuient sur le respect des 14 besoins fondamentaux de l'être humain décliné par Virginia Henderson. (Cf. annexe)

1 / L'accueil

« Quand l'enfant se sent accueilli dans son corps, il se sent accueilli tout entier »

Afin de préserver la sensibilité de certains enfants et de permettre à l'équipe d'être totalement disponible pour les familles, l'accueil du matin a lieu de 07h30 à 09h30.

En arrivant à la halte-garderie, chaque enfant trouve un casier personnalisé avec son prénom et sa photo. Il permet de ranger les affaires de l'enfant nécessaires pour la journée. (Change, doudou et tétine éventuels...)

Le temps d'accueil est un temps d'échange entre les professionnels, l'enfant et son/ses parent(s). Il permet de transmettre les informations importantes afin que l'équipe puisse prendre le relais des parents, de manière adaptée et individualisée. Il est important que l'enfant puisse participer à ces transmissions. Cela lui permet de verbaliser les informations qui sont importantes à ses yeux et améliore son langage. Même s'il n'a pas encore la parole, cela lui permet d'être reconnu en tant qu'individu à part entière.

« Il faut parler clairement à l'enfant, employer les mots exacts et les répéter souvent pour lui. C'est de cette façon que nous stimulerons l'explosion du langage, qui est latente. » Maria Montessori

Une fois que les informations ont été transmises, les professionnels invitent chaque parent à dire au revoir à son enfant. L'enfant prend alors fait de la séparation imminente et cela lui permettra d'assimiler l'idée de la séparation plus sereinement.

Le parent est invité à accompagner son enfant dans la pièce de vie. C'est un moment précieux de transition pour l'enfant.

2 / L'éveil et les jeux

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend par ce qu'il joue »

Jean Epstein, psychosociologue

A - Aménagement de l'espace :

L'enfant apprend par mimétisme et en expérimentant par lui-même. Nous avons donc aménagé l'espace en fonction.

L'espace de vie des enfants est ouvert : les enfants évoluent dans un espace commun. Le but étant de créer des interactions et stimulations inter-âges permettant à chacun d'évoluer à son rythme.

La pièce de vie propose différents espaces évolutifs :

- Espace « Jeux d'imitation »
- Espace Lecture / Bibliothèque
- Espace motricité avec tapis, modules et structure

- Espace bébés « non marcheurs »
- Espace « Jeux libres »
- Espace « Activités »

La halte-garderie dispose également d'un extérieur avec terrasse et jardin. Une cabane, un toboggan, des ballons ainsi que des vélos et trottinettes sont mis à disposition des enfants.

- Le petit + : Une grande salle de motricité est mise à disposition des enfants. C'est un espace mutualisé avec les différents acteurs du pôle petite enfance (Multi accueil, PMI, Association Nounous Câlines...)

B – Activités proposées :

La halte-garderie est un lieu d'éveil où l'enfant se voit proposer des activités dirigées et des temps de jeux libres. Ces derniers sont fondamentaux car ils permettent à l'enfant de développer ses sens, son imagination, ses capacités motrices, intellectuelles et sociales. Des jeux sont mis en libre accès pour permettre à l'enfant de choisir ce dont il a envie.

Les activités dirigées :

Elles ne sont jamais imposées et varient en fonction des capacités de chaque enfant, et de sa réceptivité.

- Psychomotricité :

Ce sont des parcours ou jeux psychomoteurs (jeux de ballons, déplacement sur un rythme, rondes...). Ces activités permettent l'apprentissage du schéma corporel, tout en développant l'habileté le langage et la socialisation.

- Manipulations :

Elles favorisent la psychomotricité fine et le développement des 5 sens de l'enfant : manipulations de l'eau, de riz, de farine, pâte à modeler, pâte à sel, perles, ateliers cuisine...

- Jeux de langage et d'écoute :

Chansons et comptines sont proposées lors des temps de regroupement, pour le plaisir des jeux de rimes, de mains, et permettre à l'enfant de développer son langage.

- Lecture :

Un espace lecture est disponible pour les enfants qui souhaitent feuilleter des livres seuls. Un professionnel peut proposer de lire un livre ou de conter une histoire. Ceux-ci permettent de stimuler l'imaginaire de l'enfant et de lui donner le goût de la lecture.

– Graphisme et activités manuelles :

À tout moment l'enfant peut solliciter l'adulte pour faire du dessin libre ou du coloriage.

Peinture : Sur différents supports et avec différents outils

Collage : avec différents matériaux

Réalisation d'œuvres collectives pour apprendre à faire ensemble

- Goûter d'anniversaire : A chaque anniversaire, les enfants préparent un gâteau qu'ils partageront autour du goûter, avec le rituel de la bougie.

Les jeux libres :

Le jeu libre est important pour que l'enfant se construise : « Jouer c'est grandir ».

Le jeu libre favorise sa créativité, son autonomie et sa confiance. Il apprend par l'expérimentation à connaître ses capacités et ses limites.

L'adulte a une place essentielle auprès de l'enfant dans ce cadre de jeu. Il observe, encourage, régule, ce qui permet de sécuriser l'enfant dans ses nouvelles explorations.

3 / L'alimentation

Pour les nourrissons et les bébés, les repas sont donnés en fonction du rythme de chacun.

Afin de respecter le besoin de se mouvoir du bébé, l'équipe installe les enfants qui ne marchent pas, soit sur un tapis avec un support pour permettre la position demi-assise, soit sur les genoux du professionnel.

Les bébés qui marchent sont installés à table sur une chaise avec accoudoir, accompagnés de l'adulte.

Les « grands » prennent leur repas à table, tous ensemble, dans l'espace repas. Les 2 professionnels référents du groupe partagent le repas avec les enfants afin de favoriser l'imitation, de permettre les échanges et de créer une atmosphère détendue et calme.

Tous les repas sont livrés par un prestataire. Nous avons choisi celui-ci pour la qualité de ses produits (alimentation Bio) et son engagement éco-responsable. Tous les menus sont élaborés par un nutritionniste, afin de respecter les besoins nutritionnels des enfants.

Le goûter s'effectue dans les mêmes conditions, après le temps de repos.

Les menus sont adaptés à chaque enfant en fonction des valeurs et des croyances transmises par sa famille, dans le respect de son équilibre nutritionnel.

En cas d'allergie alimentaire, un projet d'accueil individualisé sera établi entre la structure, les parents et le médecin traitant afin de répondre au plus près des besoins spécifiques de l'enfant.

4 / Le sommeil

Le sommeil étant indispensable au bon équilibre de l'enfant, l'équipe est à l'écoute des signes de fatigue de chacun et propose des temps de repos adaptés au rythme individuel de tous les enfants.

Trois dortoirs accueillent les enfants pour leur temps de repos, divisés en fonction de l'âge et du rythme de sommeil.

Chaque enfant a la possibilité de prendre son doudou ou sa tétine (objet transitionnel) pour l'accompagner pendant la sieste.

Dortoir des « grands » :

Un rituel de « temps calme » avant le coucher est proposé aux enfants avec une activité de lecture. Ce temps permet aux enfants de se préparer au sommeil.

Les enfants dorment sur des lits couchettes avec drap et couverture. Ils sont accompagnés par un professionnel tout au long de leur temps de sieste.

Les réveils se font de manière échelonnée et en fonction du rythme de chacun.

Dortoirs des bébés/moyens :

Nous avons deux dortoirs dédiés aux bébés et aux moyens.

Les temps de repos des bébés / moyens sont proposées tout au long de la journée, en fonction des besoins individuels de chaque enfant.

Il n'y a pas de « mise au lit » à heure fixe.

Ils dorment dans des lits à barreaux, en body et turbulette. Les turbulettes sont fournies par les parents.

Les dortoirs et la qualité du sommeil de chaque enfant sont contrôlés régulièrement par l'équipe, qui effectue des « rondes » dans les dortoirs.

« Dans le souci du respect du rythme de sommeil de l'enfant, nous ne réveillons pas un enfant qui dort »

5 / La propreté et les soins

Tout soin est verbalisé par l'adulte à l'enfant avant et pendant le geste.

Les changes de couches sont toujours effectués par un professionnel référent.

Lorsque l'équipe perçoit que l'enfant est physiologiquement et psychologiquement prêt à l'acquisition de la « propreté », elle lui proposera à chaque temps de change, un passage au pot / toilettes. L'enfant sera libre d'y aller ou non mais commencera à se familiariser petit à petit avec le pot.

Pour les enfants « propres », les toilettes sont proposées régulièrement.

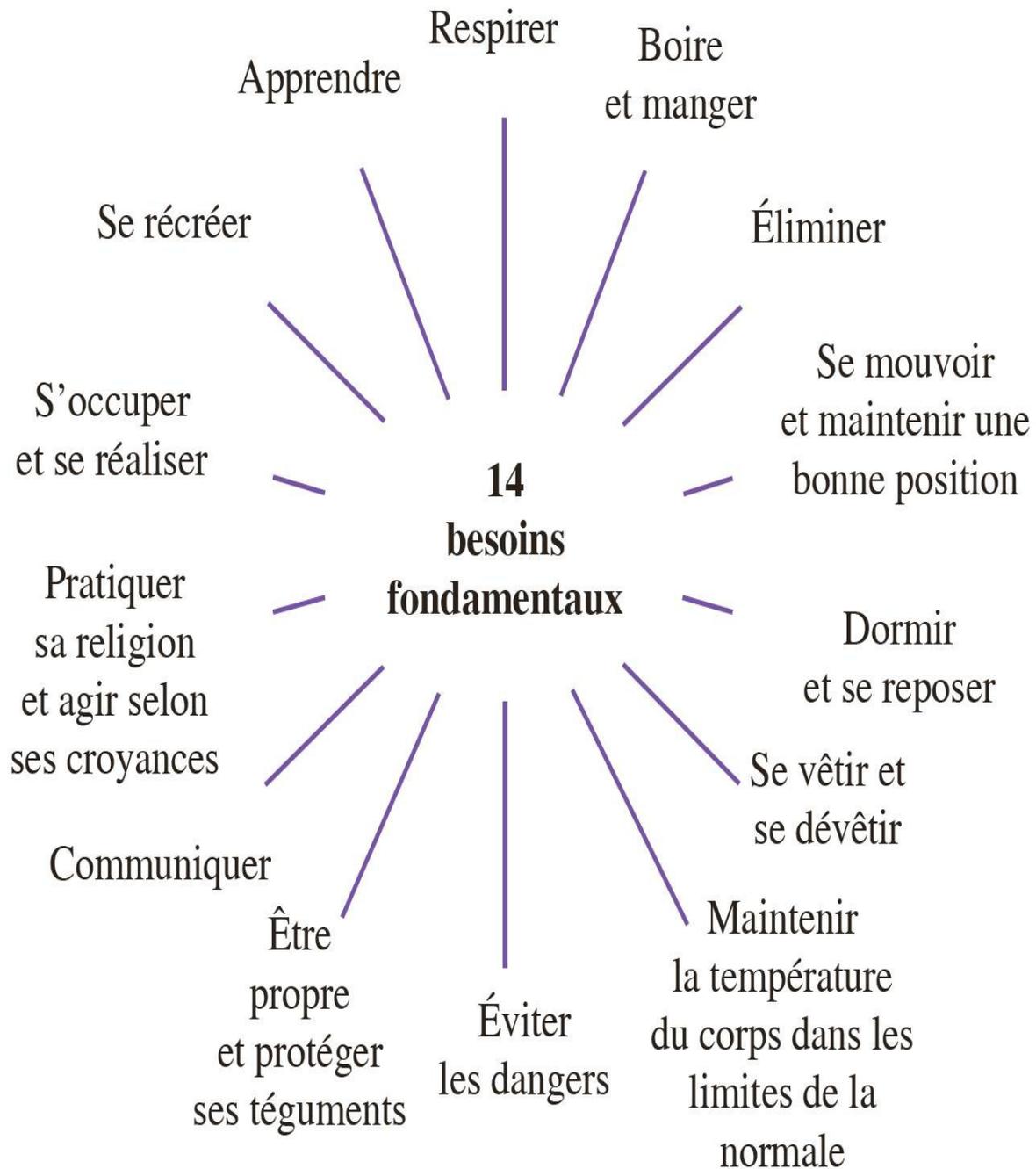
6 / Les petits + de la halte-garderie

- L'équipe éducative utilise une application qui permet à l'équipe de transmettre toutes les informations de la journée de leur enfant aux parents (repas, sommeil, activités...). Cette application permet aussi aux parents de gérer les temps d'accueil de leur enfant en leur permettant d'informer l'équipe d'absences, de retards ou de solliciter des temps d'accueil non prévus au contrat initial.

Les parents peuvent recevoir grâce à cette application des photos de leur enfant à la halte-garderie.

- Des repas pédagogiques sont mis en place tous les jours. L'enfant apprenant par imitation, le fait de faire participer un professionnel à ces temps de repas permet des repas plus autonomes et plus calmes. Il incite également l'enfant à goûter à tous les plats proposés.

ANNEXE 1 – Les 14 besoins fondamentaux de Virginia Henderson



ANNEXE 2

FICHES DE POSTE